

Bureau Téléphonique 1/17-18

Compte-rendu

Réunion du Mardi 3 octobre 2017 – 18h

Siège Social
Pôle Sportif
7 Rue André Citroën
31130 – BALMA
Contacts 0561 488 337
Télécopie 0561 615 223

Pôle Administratif
47 ter, rue de l'Ancienne Porte
Neuve - 11100 – NARBONNE
Contacts 0468 753 104

ligue@badocc.org
<http://www.badocc.org/>

Association déclarée
Régie par la loi
Du 1^{er} Juillet 1901.
Affiliée à la
Fédération Française
De Badminton.

SIREN 413 462 854
Code A.P.E 9312 Z



Présents :

Membres du Bureau : Élyane CANAL, Christophe FAULMANN, Gary MARNAY, Hubert SALES.

Invitée : Cécilia GRESSENT

Excusés :

Membres du Bureau : Jean-François ANINAT, Florent CHAYET, Janick KNAEBEL.

Invitée : Fayza ZIOUECHE

Votants : 4/7

Ordre du jour

- 1- **Approbation du CR** du BP1 – 9 septembre 2017
- 2- **INFORMATION DU PRÉSIDENT**
Point de suivi des dossiers en cours
- 3- **SECTEUR ADMINISTRATIF**
Point de suivi des dossiers en cours
3.1 Reconduction des Tickets Kadéo
- 4- **SECTEUR FINANCIER**
Point de suivi des dossiers en cours
4.1 Modalités financières
- 5- **SECTEUR SPORTIF**
Point de suivi des dossiers en cours
5.1 Demande de subvention des athlètes Parabadminton
5.2 Courrier de soutien – Finale TOP12
- 6- **SECTEUR DÉVELOPPEMENT**
Point de suivi des dossiers en cours
- 7- **SECTEUR COMMUNICATION**
Point de suivi des dossiers en cours
- 8- **QUESTIONS DIVERSES**

1. APPROBATION CR du BP 1 du 9 septembre 2017

Pas de modification

VOTE 1 // Pour 4

Le CR est adopté à l'unanimité

2. INFORMATIONS du PRÉSIDENT

2.a Compte-Rendu CPC 1 du 16/09/17

Le président effectue un retour sur le premier Conseil des Présidents de Comité - CPC - de la saison qui a réuni 6/12 représentants des comités départementaux de l'Occitanie : Ludovic VALERINO (11), Philippe GIROUD (30), Vincent BOUREZ (31), Stéphanie FAUVEL (32), Didier CHAUBET (46), Gilbert VALLEZ (82).

Cette réunion fut très productive et bien appréciée par les participants.

La ligue était représentée par Christophe FAULMANN, Jean-François ANINAT, Gary MARNAY et François DURIER, salarié chargé des relations avec les territoires.

Le président informe les membres du Bureau qu'il ne pourra assister au prochain CPC du 10 février 2018, se rendant au Conseil des Présidents de Ligue – CPL - fixé à la même date.

3- Secteur ADMINISTRATIF

Point de suivi des dossiers en cours

- **Rupture conventionnelle** entre la Ligue et Mme N. NOEL :

AR de la DIRECCTE le 26/09/17 ; l'homologation est en cours, sans autre réponse de l'administration au 14/10, celle-ci sera réputée acquise.

Le président propose qu'un cadeau de départ lui soit offert, la trésorière se chargera de l'achat.

VOTE 2 // Pour 4

Proposition validée à l'unanimité des présents

- **Ticket Kadéo Noël** : Le secrétariat général propose la reconduction des tickets de fin d'année Kadéo pour l'ensemble du personnel permanent pour un montant de 150,00€ par salarié.

VOTE 3 // Pour 4

Proposition validée à l'unanimité des présents

- **Prévoyance** : Compte-tenu des informations communiquées par le COSMOS relatives à « l'application des clauses de désignation, initialement prévues en matière de prévoyance au sein de la CCNS, écartée depuis une QPC du 13 juin 2013 (Décision n° 2013-672 DC) venue remettre en cause les clauses de désignation pour n'autoriser que les clauses de recommandations, non contraignantes », l'employeur est donc « libre » de désigner l'organisme dédié à la prévoyance de son choix. A l'aide du tableau comparatif des prestations proposées par l'un et l'autre des organismes (Chorum et Humanis) et en consultation avec les salariés, le regroupement de l'ensemble du personnel pourra être proposé.

Cotisations part employeur : proposition de basculer à 100% la part employeur pour l'ensemble du personnel statut non cadre et cadre contre 50% jusqu'à présent pour les NC.

VOTE 4 // Pour 4

Proposition validée à l'unanimité des présents

4- SECTEUR FINANCIER

Bonne collaboration avec Frédéric MICHEL DE ROISSY depuis son arrivée dans l'équipe le 15 mai dernier ; celui-ci a bien pris en compte la mesure de ses missions.

- **Délégation bancaire :**

Lors du séminaire des Trésoriers généraux et Secrétaires Généraux organisé les 30/09 et 1^{er}/10/17, des informations juridiques ont été communiquées sur les délégations et autorisations d'accès bancaires ; les mises à jour nécessaires auprès des établissements bancaires vont être faites dans les meilleurs délais et dans le respect de la législation en vigueur.

4.1 Modalités financières

Le secteur financier met à disposition un document interne qui regroupe l'ensemble des modalités financières votées pour la saison 2017/2018. Ce document est évolutif.

État des subventions :

- **CNDS** : 45.000 € répartis de la manière suivante :
 - Formation (éducateurs bénévoles, OT et Dirigeants) 25 000€
 - Diversité de l'offre de pratique 5.000 €
 - Fonctionnement de l'ETR 7.000 €
 - Détection vers les jeunes 8.000 €
- **CNDS – PSE** : coordonnateur Manu DUBRULLE : 3^{ème} année 7 500 €
- **Conseil Régional** : Dossier toujours en cours d'instruction.

5- SECTEUR VIE SPORTIVE

5.1 Championnat du monde Parabadminton

Une demande de participation financière est faite par 5 athlètes (Jeoffrey BYZERY, Xavier DEBAVELAERE, Fabien MORAT, Emmanuelle OTT et David TOUPÉ) dans le cadre de leur participation aux prochains Championnats du Monde de parabadminton qui auront lieu à Ulsan en Corée du Sud du 21 au 26 novembre 2017.

En réponse, la ligue propose de prendre à sa charge et à titre exceptionnel (car hors cadre budgétaire), les frais d'inscription pour chacun des quatre joueurs concernés ; David TOUPÉ, SHN listé, est pris en charge par la FFBaD.

Une ligne budgétaire « aide exceptionnelle » sera prévue sur le budget 2017. Un budget prévisionnel pour 2018 sera demandé à Philippe SOLANET responsable de la commission.

VOTE 5 // Pour 4

Proposition validée à l'unanimité des présents

Christophe FAULMANN informera M. Fabien MORAT, signataire de la demande, de la décision du Bureau.

5.2 Candidature Finale TOP12 – Comité 30 –

Le Comité départemental du Gard, candidat à l'organisation du Top 12 2019, sollicite le soutien de la ligue.

Réponse très favorable du Bureau, l'accueil probable de cette compétition en Occitanie génèrera des retombées positives pour le développement du Badminton.

VOTE 6 // Pour 4
Proposition validée à l'unanimité des présents

Christophe FAULMANN adressera le courrier de soutien au président du comité du Gard.

6- SECTEUR DÉVELOPPEMENT

Point de suivi des dossiers en cours

• Projet de ligue :

Avancée du projet avec la formalisation de trois grands axes :

1. Se former pour renforcer nos compétences et structurer le territoire
2. Le Haut Niveau, de la pré-filière aux médailles
3. Dynamiser l'activité

Présentation sera faite par Roxane VENUTI lors du Conseil d'administration du 7 octobre 2017.

• Réunion CREPS Toulouse :

Une deuxième réunion a eu lieu au CREPS afin de réfléchir à l'implantation à terme d'un Pôle sur notre territoire. Elle a été l'occasion de demander une véritable implantation du badminton dans le cadre de la rénovation du CREPS.

Une convention tripartite Ligue-CREPS-David TOUPE va être mise en place pour aider David à se préparer dans les meilleures conditions pour les JO paralympiques de Tokyo 2020.

7- SECTEUR COMMUNICATION

Point de suivi des dossiers en cours

Le Président informe les membres du bureau du fonctionnement au ralenti de la commission communication en raison des autres priorités qui incombent à Roxane VENUTI (Projet de la ligue, championnat d'Europe ParaBadminton) et au manque de bénévoles investis dans cette commission.

8- QUESTIONS DIVERSES

Aucune question diverse n'a été soumise au bureau.

L'ordre du jour étant épuisé et en raison d'échecs fréquents de connexion à la discussion via SKYPE, le Président lève la séance tardivement à 21H10.

Christophe FAULMANN
Président



Gary MARNAY
Secrétaire Général adjoint

